

# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

dans les Conseils de l'Université

**SOYEZ PLUS FORTS  
QUE LE MONSTRE,  
VOTEZ POUR  
VOS FORMATIONS**

**JEUDI 9 FÉVRIER**

de 9h à 16h

Campus de La Garde : Bât. EVE

Campus de Toulon : Faculté de droit

Pourquoi / Comment voter ?

<http://elections2017.univ-tln.fr>



**UNIVERSITÉ  
DE TOULON**



# ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS ÉTUDIANTS

## dans les Conseils de l'Université

60  
ÉLUS

C'est le nombre de **représentants des étudiants** dans les Conseils de l'Université de Toulon que vous élierez le 9 février 2017. 20 représentants seront élus dans les 3 conseils centraux.

3  
CONSEILS  
CENTRAUX

Les conseils centraux concernés par les élections sont :

- Le Conseil d'**Administration** (CA)
- La Commission de la **Formation et de la Vie Universitaire** (CFVU) du Conseil Académique
- La Commission **Recherche** (CoRe) du Conseil Académique si vous êtes inscrits en Doctorat.

6  
COMPOSANTES

Plusieurs composantes organisent le même jour le renouvellement (général ou partiel) des représentants étudiants dans leurs conseils : **IUT - Lettres, Langues et Sciences Humaines - STAPS - IAE - Sciences et Techniques - Faculté de droit - Ingémédia.**

2  
ÉCOLES  
DOCTORALES

Les **Écoles doctorales 509 et 548** organisent un renouvellement du collège doctorant de leur conseil. Ils concernent uniquement les étudiants inscrits en Doctorat.

2  
ANS

C'est la durée pour laquelle les représentants étudiants sont élus. Ils jouent un rôle essentiel dans la vie démocratique de l'université et participent aux décisions :

- sur les **orientations politiques et budgétaires** de l'université
- **pédagogiques** (modalités d'examens, offre de formation et ouverture de diplômes, profils des enseignants à recruter...)
- relatives à la **vie étudiante** (vie associative et culturelle, sports, santé, manifestations sur les campus...)
- sur les grandes **orientations de la recherche**

1 = 1

La voix d'un élu étudiant a le même poids que la voix d'un autre élu non étudiant. Trait d'union déterminant entre vous et la direction de l'Université, vos représentants sont aussi force de proposition. Pendant leur mandat, ils prendront les décisions qui concerneront **vos études et votre vie d'étudiant**. Les étudiants élus dans les conseils centraux ou dans les conseils de composantes peuvent valoriser leur engagement d'élu. [www.univ-tln.fr/-Valorisation-de-l-engagement-etudiant-.html](http://www.univ-tln.fr/-Valorisation-de-l-engagement-etudiant-.html)